https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article210

ASSR1 et ASSR2 session 2020

- Vie du collège - Sécurité routière -

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SECURITE ROUTIERE
TOUS RESPONSABLES

Date de mise en ligne : mardi 18 février 2020

Copyright © Collège Simone Lagrange - Tous droits réservés

La date du 30 mars a été retenu pour la passation des épreuves ASSR 1 (classes de 5e) et ASSR 2 (classes de 3e).

Les élèves peuvent s'entraîner avant la passation. Pour cela, ils utilisent le lien suivant :
http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/

Philippe Pradin

Copyright © Collège Simone Lagrange